



Revue des Spéléologues du Grand Sud-Ouest



- Gouffres Martrou et Crestado (Hautes Pyrénées)
 - Expédition Khammouane 2002
 - Gouffre du Pylône (Ariège)
 - Infos diverses

Sommaire

Éditorial	pages 3 et 4
Gouffres Martrou et Crestado	pages 5 à 8
Expédition Khammouane 2002	pages 9 à 12
Gouffre du Pylône	pages 13 à 15
Infos Diverses	pages 16 et 17
Compte rendu de l'AG régionale	page 18 et 19
Souscription Synthèse Coume	page 20

Billet de la rédaction

Chers Spéléos,

Vous avez entre les mains le 3ème numéro 2002 de notre revue régionale. Celui-ci arrive avec un petit retard que je compte rattraper lors du prochain Spéléoc. Ainsi, je bouclerais la maquette vers la mi-décembre.

En cette fin d'année, certains sujets nous concernent tout particulièrement :

- Les secours, dont vous trouverez un état actuel dans l'éditorial de Bernard Tourte.
- Les futurs statuts fédéraux, eux seront à l'ordre du jour de la prochaine Assemblée Générale nationale. Ces nouveaux statuts auront pour but de nous « uniformiser » avec les autres fédérations sportives ; et sous-jacent, la région Midi-Pyrénées devrait rentrer dans le « moule » en nous recentralisant (!!! ...) et perdant par là-même le bénéfice de 20 années de travail ... Affaire à suivre.

Rémy SOULIER

Les responsables des commissions

- **EFS** : Jean-Marc Honiat
Chemin du Pradias, 09800 ARGEIN / 05 61 04 71 42
- **Secours** (par intérim) : Bernard Tourte
Adresse - voir ci-joint-
- **Canyon** : Olivier Billaud
93 Avenue Trespoey 64000 PAU / 06 83 55 12 33
- **Environnement et Scientifique** : Denise Soulier
5 rue Bourdelle 82300 CAUSSADE / 05 63 65 13 80
- **Audiovisuelle** : Olivier Guerard
Place de l'école 09160 BETCHAT / 05 61 66 48 07
- **Spéléoc** : Remy Soulier
7 chemin du Travers 48000 MENDE / 04 66 65 32 12
- **Plongée** : Marc Pernet
Résidence Le pont vieux, 2 rue de l'Adour
65000 TARBES / 05 62 37 95 33

LE PROCHAIN NUMÉRO

sortira fin décembre, si vous avez des infos, articles à faire passer, vous pouvez utiliser le mail, le courrier ou le fax.

Présidents de C.D.S.

Correspondants Départementaux

- 09 - ARIÈGE** : Philippe ROUCH
Engomer, 09800 CASTILLON EN COUSERANS
05 61 96 84 85 / 05 61 92 91 01
- 11 - AUDE** : Yves LE MASSON
17 rue Frédéric Mistral 11600 CONQUES / 04 68 72 29 85
- 12 - AVEYRON** : Jean-Louis ROCHER
Ancienne école de Fontaneilles 12640 RIVIERE SUR TARN
05 65 61 01 46
- 24 - DORDOGNE** : Jean François LEYGONIE
Les Crouzilles 24250 GROLEJAC / 05 53 31 27 30
- 30 - GARD** : Alain SUAVET
Chemin de Jols 30700 ST QUENTIN LA POTERIE
04 66 03 13 64
- 31 - HAUTE GARONNE** : Thierry VALENCOURT
24 av. P. Mendès 31320 CASTANET TOLOSAN
06 87 22 57 80 ou 05 61 75 13 07
- 32 - GERS** : Jean-Antoine ARAQUE
La citadelle, 32350 ORDAN LARROQUE
05 62 64 66 61
- 33 - GIRONDE** : Jean Luc FEYDIT
129 av. des mimosas 33600 PESAC / 05 56 15 00 51
- 34 - HERAULT** : Jean Michel SALOMON
870 av. de l'Europe 34170 CASTELNAU LE LEZ
04 67 72 58 83
- 40 - LANDES** : Eusébio GIMENEZ
4 avenue du centenaire 40210 SOLFERINO / 05 58 07 24 57
- 46 - LOT** : Philippe BONNET
La Marchande 46000 CAHORS / 05 65 35 43 22
- 47 - LOT ET GARONNE** : Colette BERTOGLI
Cocard 47450 COLAYRAC ST CIRQ / 05 53 87 75 15
- 48 - LOZERE** : Jean BANCILLON
22 Lot. La vignasse 48100 CHIRAC / 04 66 32 76 50
- 64 - PYRENEES ATLANTIQUES** : Alain PERRE
5 RUE Victor Hugo 64320 BIZANOS / 05 59 27 09 13
- 65 - HAUTES PYRENEES** : Bruno NURISSO
Cité scolaire, 19 rue du collège 65500 VIC EN BIGORRE
06 81 98 28 91
- 66 - PYRENEES ORIENTALES** : Jean Louis PEREZ
4 traverses des fabriques 66500 PRADES / 04 68 96 51 58
- 81 - TARN** : Fabrice ROZIER
37 allée des durbecs 81400 ST BENOIT DE CARMAUX
05 63 36 48 62
- 82 - TARN ET GARONNE** : Olivier CARPENTIER
597, chemin de Birac 82000 MONTAUBAN
05 63 03 26 41

Abonnement annuel: 15 Euros.

Chèques ou C.C.P. libellés à l'ordre de:

SpéléOc C.S.R. Midi-Pyrénées

Au siège du CSR Midi Pyrénées

Dépôt légal : 3^{ème} trimestre 2002

N° ISSN : 0241 4104

Imprimerie : MIDI-PYRENEES IMPRESSION
1, Allées Marc Saint-Saëns
31 036 TOULOUSE Cedex

Le contenu des articles n'engage que la responsabilité de leurs auteurs.

Edition administration : C.S.R. Midi-Pyrénées

C.R.O.S. 7 rue André Citroën 31130 BALMA

Tél.: 05 61 11 71 60 Fax : 05 61 48 00 39

E-mail : cspeleo.midi_py@libertysurf.fr

Direction : Bernard TOURTE

Rédaction : Remy SOULIER

7 bis Chemin du Travers 48000 MENDE

Tél/fax : 04 66 65 32 12 E-mail : speleoc@yahoo.fr

Trésorier : Thierry LARROQUE

PHOTOGRAPHIE DE COUVERTURE :

Gouffre du Gralhas VII (Portugal)

Auteur : R. Soulier

Interdiction totale de se faire mal sous terre !
Situation des secours souterrains et leur cadre législatif.

Depuis 1979, une convention lie la Fédération Française de Spéléologie (F.F.S) au Ministère de la Défense et de la Sécurité Civile (D.D.S.C). Celle-ci définit le rôle et la qualité des membres du Spéléo Secours Français (S.S.F) dans le schéma de la Sécurité Civile. Cette convention est ensuite reprise au niveau des départements Français et s'accompagne auprès des préfetures d'un second document intitulé « Plan de Secours ». Le Plan, définit les procédures d'intervention, les moyens humains et matériel disponible sur le département, en limitrophe...

Courant juin, Monsieur Sappin, haut fonctionnaire du Ministère de la Défense et de la Sécurité Civile, anciennement Préfet du département du Lot (du temps des Vitarelles... et Directeur de la D.D.S.C au lendemain de cette opération) assigne la Fédération Française de Spéléologie.

La teneur de son courrier laisse pantois, il met en demeure la F.F.S, de bien vouloir signer sa nouvelle proposition de convention (telle qu'elle se trouve définie par ses services et sans discussion possible) sans quoi, il dénoncera la convention nationale en vigueur depuis 1979, modifiée en 1985. L'ultimatum est posé au 31 juillet 2002 ! Le Spéléo Secours Français (commission nationale de la F.F.S) refuse en bloc ce chantage odieux et manigancé, la Fédération suit, contrainte à cela par le vote des grands électeurs réunis en Assemblée Générale le 02 juin 2002 à Paris.

Les conséquences qui découlent de notre refus à signer une convention inadapté ne se font pas attendre. Le 26 août 2002, un courrier émanant de Monsieur Sappin arrive dans toutes les préfetures du territoire. Celui-ci signifie l'abrogation de la convention nationale de 1985 (convention, qui je précise à nouveau, visait à définir le rôle et la qualité des membres du Spéléo Secours Français dans le schéma de la Sécurité Civile). Mais ce n'est pas tout, il s'agit-là d'un règlement de compte finement planifié poussé à la roue par, on se demande bien qui ? et qui vise bien à éradiquer purement et simplement les spéléologues du schéma secours de la Sécurité Civile !!!

Tout y est, la toile de fond de ce courrier n'omet aucun point, je vous en laisse juge :
(extrait du courrier de Mr Sappin émis le 20/08 vers les préfetures françaises)

...du fait du non aboutissement des négociations (je précise qu'il n'y a jamais eu de négociation mais seulement une position unilatérale de la part de la DDSC)...la convention nationale et toutes les conventions départementales sont abrogées...

...dorénavant la sollicitation d'intervenants du Spéléo Secours Français se fera dans le cadre de la réquisition (arrêtés nominatifs)...(Sous entendu : seront traitées sans l'intervention des spéléos, toutes opérations qualifiées de bénignes par les C.O.S (Commandant des Opération de Secours, Sapeur Pompier dans la grande majorité des cas)

...pour le règlement des dépenses....ce sont les communes bénéficiant des moyens de secours qui devront assumer la charge financière de ladite opération...(soit les frais facturés par les spéléos qui seraient dorénavant à charge du Maire de la commune sur laquelle se déroule l'opération de secours, imaginez donc la suite...)

...le commandement des opérations de secours (C.O.S) s'applique pareillement en surface qu'en milieu souterrain...(Ainsi la nécessité de requérir à des spécialistes issus du Spéléo Secours Français les placera clairement sous la direction du C.O.S, non spéléo pour 99% des cas. Il n'est plus question dans cette nouvelle définition, d'une direction des opérations souterraines confiée à un Conseiller Technique formé à cet effet comme cela l'était jusqu'à présent)

...D'autre part...aucune vacation de Sapeurs Pompiers volontaires ne peut être versée aux spéléologues du Spéléo Secours Français...dès lors qu'ils n'ont pas la qualité de Sapeurs Pompiers volontaires. (je précise que le Spéléo Secours n'a jamais demandé de vacations de Sapeurs Pompiers (S.P), mais une indemnité équivalente à une activité professionnelle similaire dans le cadre unique d'opération de sauvetage réel, cela en se conformant aux textes généraux de la réquisition française)

...Dans le cas ou les membres du Spéléo Secours Français refuseraient d'obtempérer à la réquisition, vous appliquerez l'article....de la non assistance à personne en danger...(Depuis 1977 le Spéléo Secours Français s'applique à exercer au mieux sa spécialité unique et incontournable. Depuis 1979 jusqu'au courrier de M. Sappin en date du 20 août 2002, le schéma de la Sécurité Civile Française nous a toujours reconnu comme tel. Du jour au lendemain cette même Protection Civile ne nous reconnaît plus, mais exige notre disponibilité le cas échéant. (Vous ne servez plus à rien mais restez donc bien par là au cas où...)

Les conséquences de ce courrier :

Les préfetures sont tenues de mettre en application des directives émanant de leur ministère de tutelle. Il va de soi qu'une grande majorité d'entre elles se trouvent aujourd'hui dans l'embarras et l'incompréhension la plus totale. Je parle bien entendu là, des départements disposant d'une convention et d'un plan de secours fonctionnel (quelques 55 départements sur l'ensemble du territoire) qui se voient ainsi du jour au lendemain démunis de leur convention. Aujourd'hui, ces préfetures mettent le frein (seules 6 ont à ce jour agit dans le sens du Ministère dénonçant les conventions ou demandant aux Conseillers Techniques de bien vouloir leur remettre des listes de personnels civils dans le cadre d'une éventuelle réquisition nominative). Les autres, attendent de voir les choix que prennent les préfetures les plus audacieuses (certaines travaillent déjà sur la rédaction de nouvelles conventions arrondissant les tournures afin de coller avec le courrier de la DDSC, sans occulter le SSF, loin de là leur idée). D'autres, se contentent pour le moment de récupérer des informations afin de mieux analyser les causes ayant menées à ce blocus.

Messieurs les Préfets ne sont pas dupes face à la manœuvre en cours, une mise en pratique in extenso des directives les mènerait inévitablement, dans leur rôle de D.O.S. (Directeurs des Opérations de Secours), à des situations de crises difficiles à gérer dans le cadre d'accident complexe : débauche de moyens humains et de matériel de la part des S.P (le surnombre étant le seul moyen de répondre à une déficience de compétence), d'où une incidence financière de fait importantes et imputables aux communes dans un futur proche, impossibilités pour ces dernières de prendre en charge de tels frais, et de fait la mise en application de l'article 54, permettant aux communes d'exiger tout ou partie des frais inhérents à une opération de secours sur leur commune auprès du (ou des) bénéficiaire(s) des secours. Phase terminale qui ne saurait être sans conséquence pour la libre pratique de nos activités (devinez donc la réaction de nos assureurs).

Mais bien heureusement nous n'en sommes pas encore là. Aujourd'hui, le SSF informe à outrance afin que la sensibilisation soit maximale (préfets, maires, députés, sénateurs...). Nous sommes incontestablement les moins chers (rappelons que le spéléo s'équipe, se forme, se spécialise, se forge une expérience de terrain et entretient sa compétence à ses frais et non sur le dos du contribuable).

Le spéléo apporte aussi sa contribution à l'état, l'économie qui tourne autour de notre activité est non négligeable pour de nombreuses petites communes que nous fréquentons : économie locale (proche et sur les sites de pratique : restaurants, épiceries, stations service, structures commerciales de prestations de services...), économie publique (tout ce qui touche à la gestion de l'eau et du patrimoine souterrain sur laquelle nous contribuons quotidiennement au travers de nos instances : études pour captages, initiatives de dépollution, contribution aux études préalables à des constructions routières...), économie culturelle (archéologie, histoire de la spéléologie en France : Grottes ornées, littérature historique ou technique...), économie industrielle et technique (conception, distribution de matériel, élaboration de techniques qui ouvrent aujourd'hui de multiples débouchées : travaux de hauteur, secours...)

Bref, la spéléologie est riche, très riche de part la diversité des domaines sur lesquels elle s'étend, n'oublions pas cependant que la compétence secours à toujours été un des piliers fondateurs et fédérateurs de notre Fédération. C'est notre devoir à tous que de s'unir pour la défendre aujourd'hui.

Pour que demain le prochain accidenté du milieu souterrain ne subisse pas les conséquences de cette « guéguerre » absurde des pouvoirs, trois consignes incontournables :

1. – Informer immédiatement de tout accident ou problème rencontré le Spéléo Secours Local (Conseillers Techniques, n° sur votre carte Fédérale) ou National (c'est bien aujourd'hui le seul cas de figure qui vous permettra d'être assuré de son engagement opérationnel)
2. – Se rapprocher de vos structures départementales, l'union des moyens humains et des compétences diverses est nécessaire dans la conjoncture actuelle, les dossiers à défendre sont nombreux et sensibles pour l'avenir.
3. – Sensibiliser et informer (amis, élus...) sur des dérives telles que la gratuité des secours ou l'ingérence des moyens de secours. C'est le devoir de tous.

Vous souhaitant bonne réflexion,

Bernard TOURTE

Le Spéléo Corbières Minervois en vallée d'Aure (Hautes Pyrénées)

« *Un massif où il n'y a plus rien à trouver* », dixit un ancien ...

C'est en 1994 qu'Yves HERAUT et moi-même faisons une virée sur la Bayelle de Gazave, n'ayant rien trouvé d'intéressant, nous restons sur les Baronnies.

En 1997, ayant un ral le bol de faire désob sur désob, nous décidons de quitter les baronnies et remontons de nouveau sur Bayelle.

Nous prospectons et en profitons pour faire la topo des cavités d'un club du 65 passé avant nous.

Achetant tout ce qui sort sur les Pyrénées, je lis SpéléAude, l'excellent bulletin du CDS 11, et, surprise, dans le numéro 5, je découvre que les gars de Carcassonne ont fait un -198 m sur le Crestado ! C'est qui ces « étrangers » ? Je contacte Serge TOSATTO du Spéléo Corbières Minervois qui me renvoie sur Christophe BES.

Voilà comment j'entre en contact avec cette sympathique bande ...

Le gouffre du Crestado est découvert en 1994 par A. MICHEL et J.FERRIS. Quand on voit la doline et l'entrée, nous pouvons affirmer qu'aucun spéléo n'était passé ici ! Deux ans plus tard et quelques désobs, le trou sera terminé à -198 m pour 469 m de développement.

Ne voulant pas marcher sur leurs plates bandes, je les laisse travailler à leur façon, et le résultat est très bon ! Ils prospectent, trouvent des cavités plus ou moins intéressantes et surtout, ils

topographient et communiquent leurs résultats au CDS 65 et à moi-même qui travaille sur un inventaire de la vallée d'Aure.

José FERRIS, du SCM, étant installé à Mazouau, les gars ont un pied d'attache où ils peuvent venir aussi bien l'été que l'hiver.

En juillet 1995, Bernard Bru et Jean-Claude PULIGA découvrent, toujours sur le Crestado, les gouffres MARTROU, deux entrées qui donnent -126 m pour 440 m de développement.

Description du Crestado :

Le gouffre du Crestado débute par une entrée minuscule au fond d'une belle doline. La zone d'entrée, très étroite jusqu'à -37, a nécessité de nombreuses séances de désobstruction. On descend ensuite une succession de très beaux puits (P37, P6, P40, P13, P9), entrecoupés de méandres tortueux. A -144 m, un méandre fossile terreux amène sur un P13 en cloche, continue et arrive au plafond d'une grande salle de 35x30x40m dans laquelle on descend plein vide par un P28. Elle est creusée au contact calcaires/marnes. Un petit ruisseau se perd dans les éboulis à -198 m, point bas de cette belle cavité.

Description des Martrous :

Les gouffres Martrous ont été dénommés ainsi en l'honneur du grand-père de B. BRU, Louis MARTROU, un précurseur de la spéléologie audoise et française. Il a descendu de grands puits dans l'Aude, dans les années

1890, dépassant ainsi les -100 m dans un gouffre, à la corde, mais sans descendeur !... Ces deux gouffres forment un ensemble très vertical comportant de nombreux puits de belle facture (5 puits de 30, 30, 41, 49 et 52 m pour les deux cavités), ils se rejoignent à -60. A partir de -90 m, la cavité se poursuit en une succession de méandres étroits et de petits puits jusqu'à -126 m où un petit ruisseau se perd dans une galerie boueuse.

Le club ne s'arrêtera pas que sur ce coin de la vallée d'Aure, Christophe BES, qui a du nez ! Emmena les plus vaillants du club sur les traces de Jacques JOLFRE sur Pène Abeillère, au dessus du tunnel de Bie lsa et ils trouveront d'autres cavités sous le Pic Long, à plus de 2700m d'altitude et dans la vallée du Rioumajou, en faisant du vierge, bien entendu.

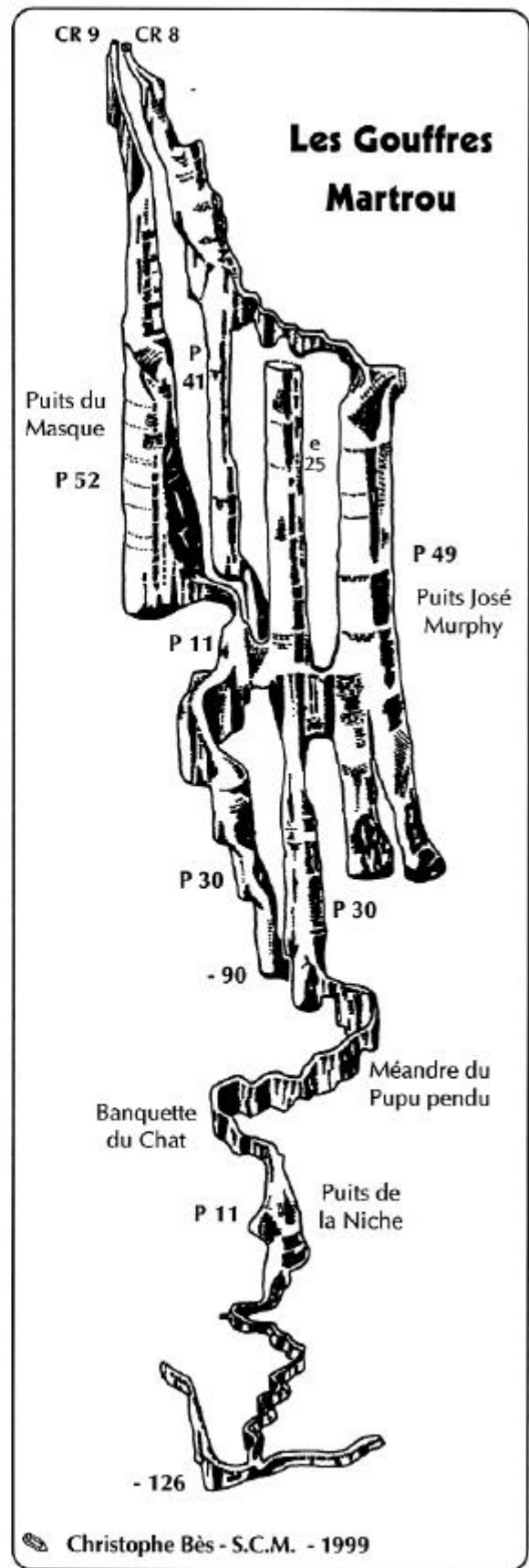
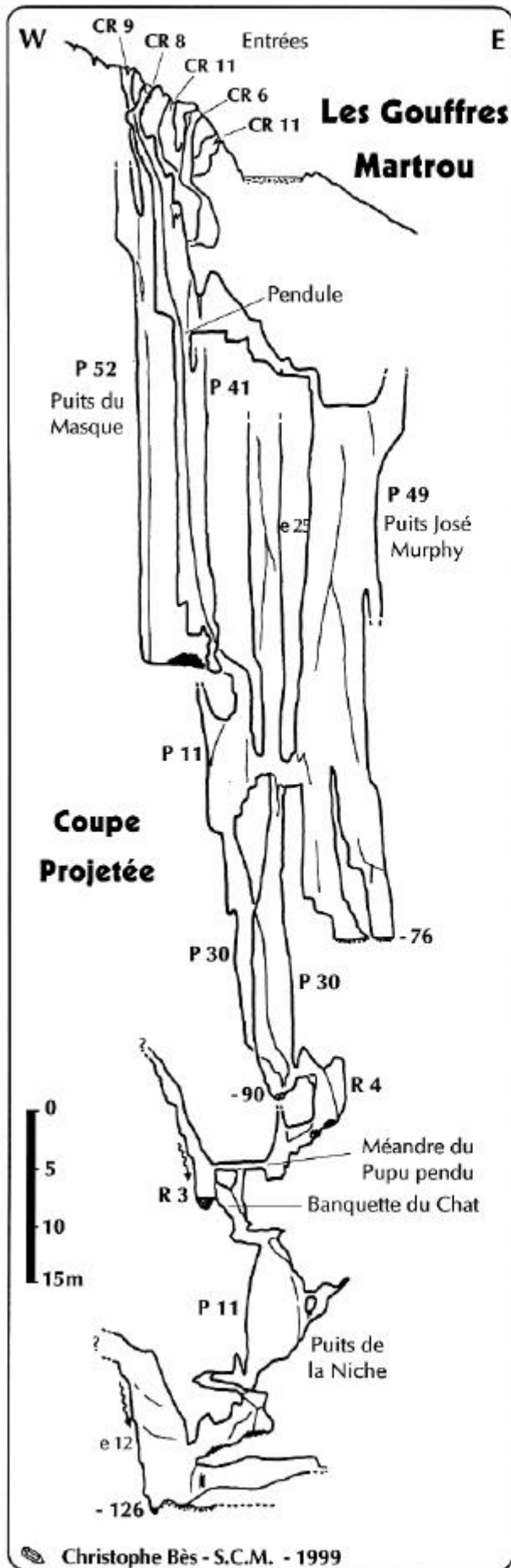
Depuis, nos relations se sont resserrées et nous sortons régulièrement ensemble. De plus, n'ayant pas d'œillères, nous côtoyons d'autres spéléos comme Daniel QUETTIER de la SMSP ou d'autres, du moment que la connaissance des massifs avance ...

Une résurgence sur la Neste verra 2 pompages et la venue de Franc VASSEUR, mais c'est une autre histoire que nous vous conterons dans quelques temps.

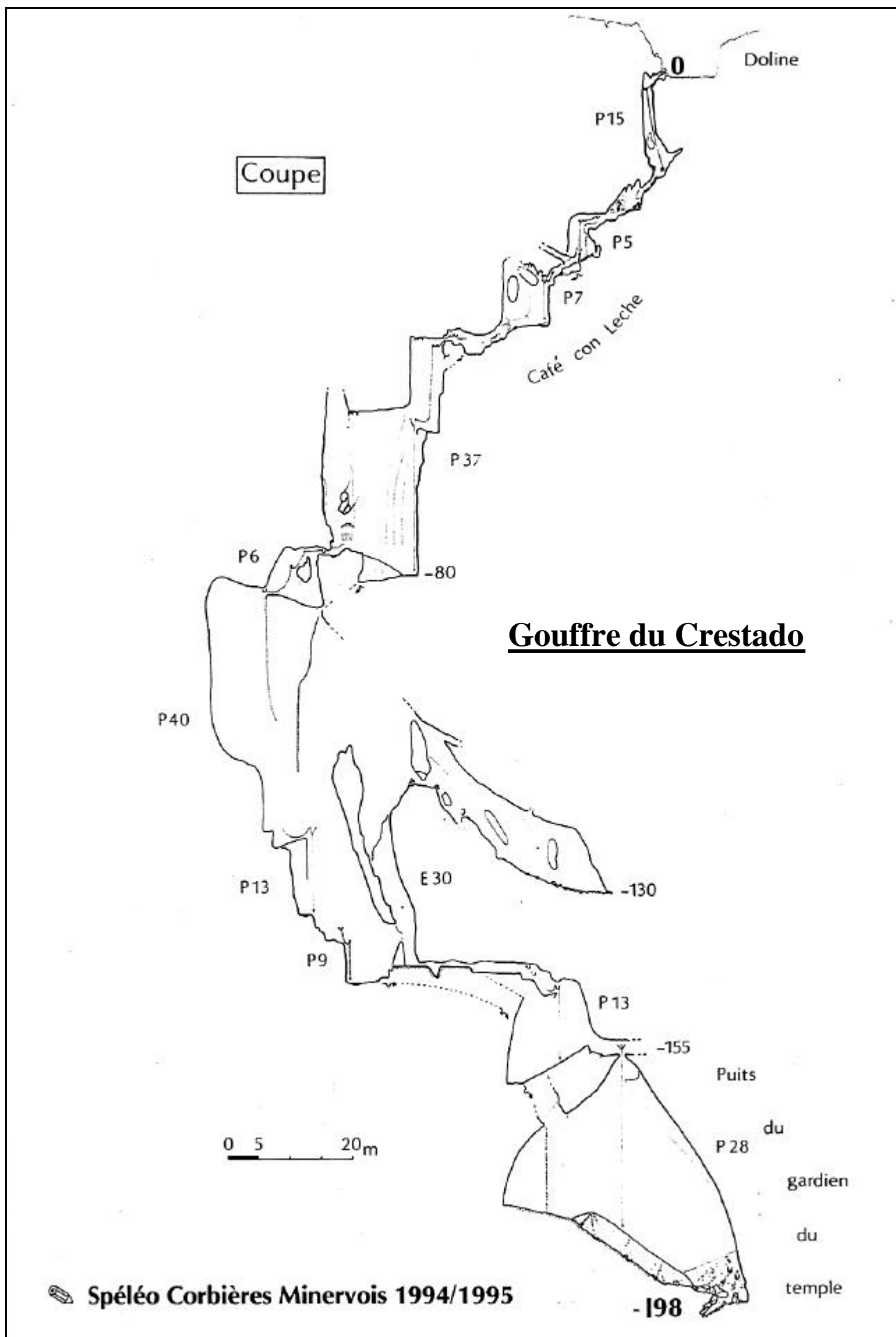
Yves ANDRE (SSPPO)
Christophe BES (SCM)

Bibliographie :

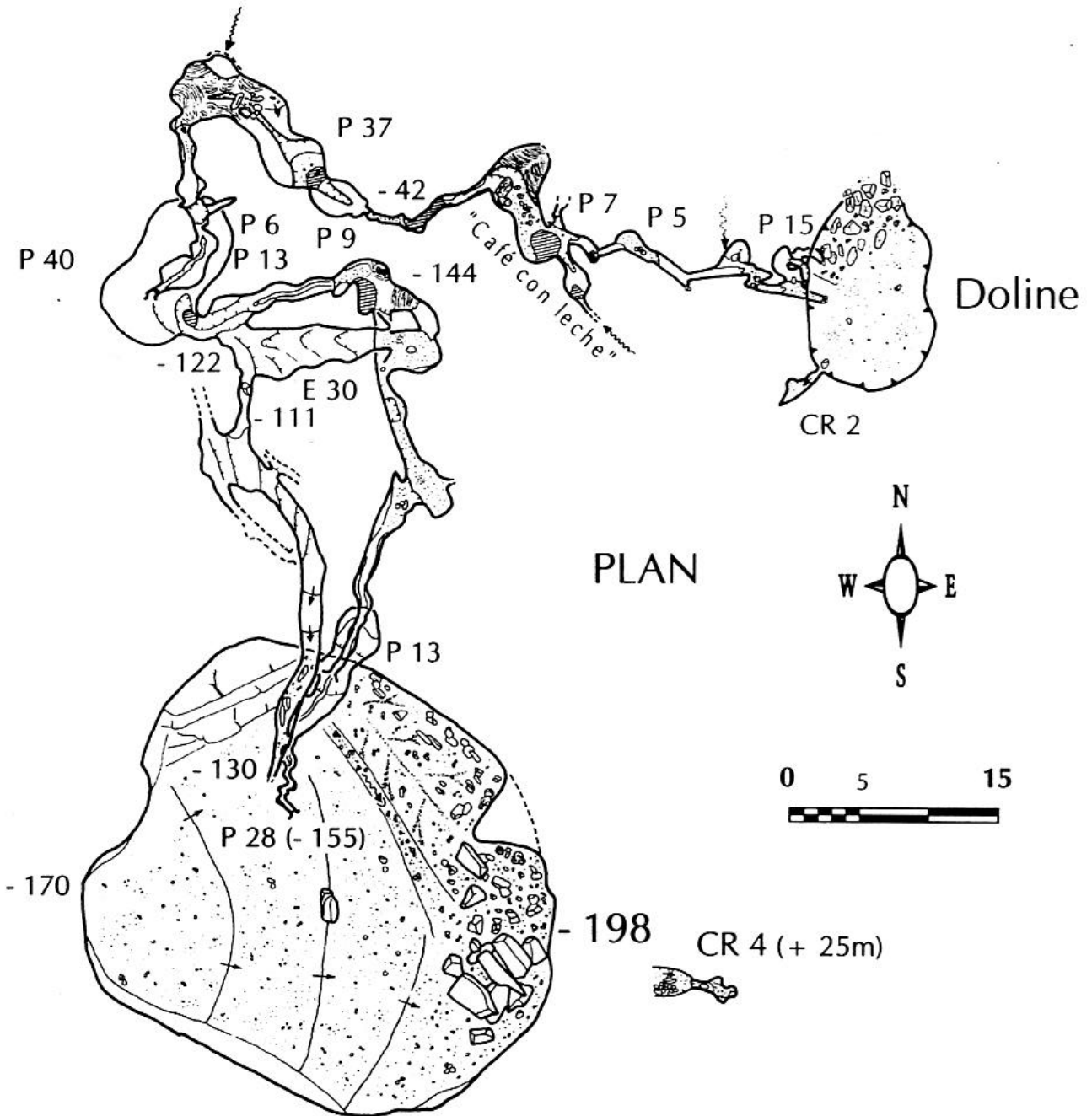
- SCM (1996) _ Le Gouffre du Crestado - SpéléAude n°5 . pp.90-102
SCM (1996) _ Les Gouffres Martrou - SpéléAude n°9 . pp.54-63



Vue en perspective des gouffres CR 8 et CR 9.



Gouffre du Crestado



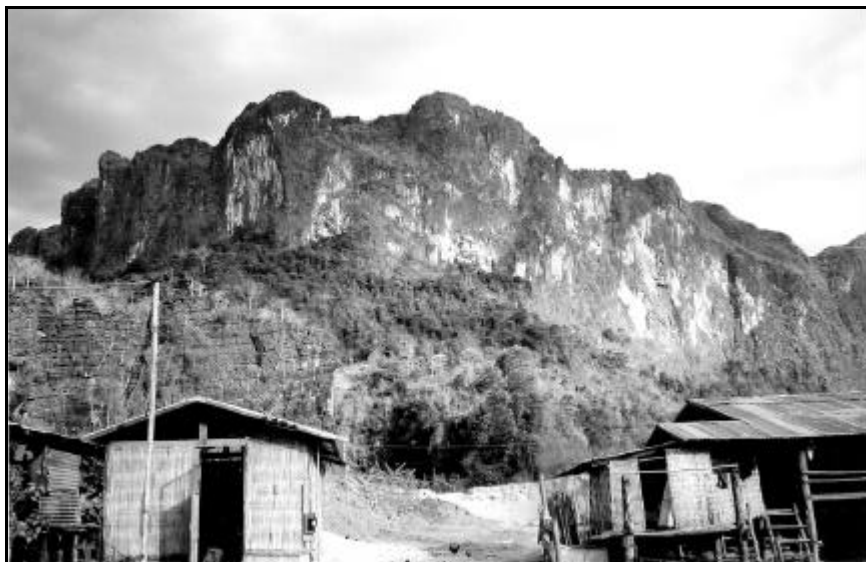
**1992 – 2002 : ONZE ANS DEJA !
AU LAOS LES TEMPS CHANGENT...**

Court rappel historique

Avec le début des années 90 les explorations spéléologiques reprennent au Laos, essentiellement menées par des français, en particulier Claude Mouret. Avec le temps une puis deux ou trois expéditions vont se dérouler chaque année sur de courtes périodes de 15 jours, à l'initiative de différentes personnes. Dès 1992 des membres de l'APS vont participer aux premiers contacts puis contribuer largement à l'exploration des cavités et à l'approche scientifique des karsts laotiens en particulier dans la province de Khammouane (92,96,97,98,99,2001,2002). L'expédition Khammouane 2002, qui s'est déroulée du 8 février au 9 mars 2002, a été précédée en mars 2001 d'un séjour de 2 semaines à Thakhek pour définir avec nos collègues laotiens les secteurs où nous pourrions intervenir. Menée sous l'égide de l'APS elle a rassemblé une douzaine de participants appartenant à différents clubs : APS, Spéléo Club du Comminges, Oxykarst, Groupe Spéléologique Valentinien, Spéléo Club Saint Marcellin, Association D'Exploration des Karsts Subtropicaux, Groupe Spéléologique d'Hauteville-Lompès, Gruppo Grotte Milano.

Déroulement

Le séjour s'est déroulé sur 4 semaines pendant la saison sèche : il bénéficiait sur place des prestations logistiques et administratives assurées, comme depuis de nombreuses années, par nos amis laotiens M. Vannivong et M. Kham. Nous avons eu la



Phontiou

possibilité d'aller sur 4 secteurs.

* Nord du cirque de Phôntiou

Depuis Ban Van Pheung, nous avons rayonné et topographié 6,2 km sur 6 cavités. Nous avons en particulier jonctionné Tham Thôn avec Houay Sam Boun, sur le versant sud de la Nam Hinboun, explorée sur 2,2 km par l'équipe des plongeurs en 2000. Le système de Tham Thôn est ainsi porté à 13,3 km. Plusieurs galeries restent à poursuivre dans cette cavité dont les dimensions et l'esthétique la placent certainement au rang des toutes premières au Laos.

* Polje de Ban Boumlou

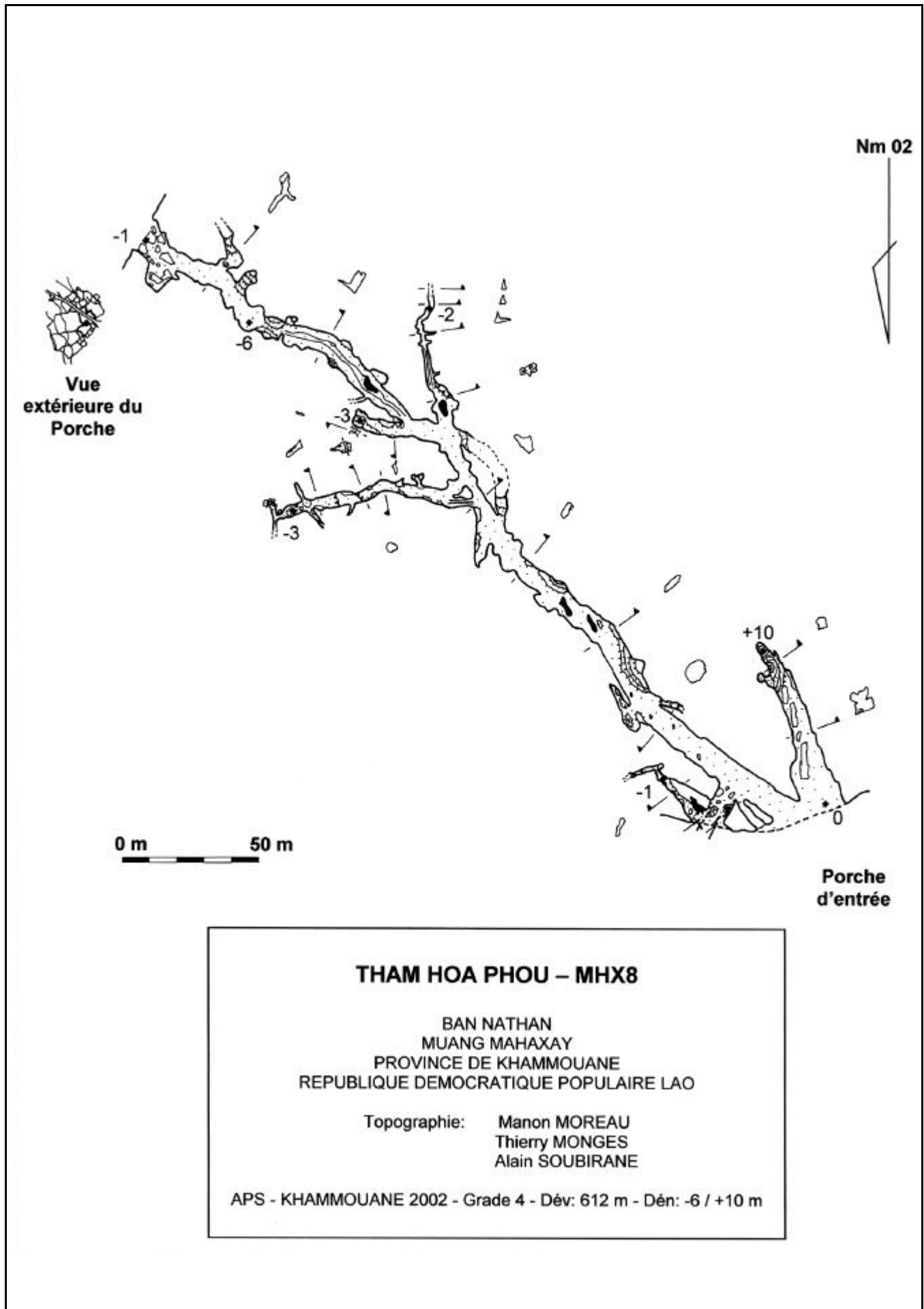
Au sud-est du cirque de Phôntiou, le polje de Ban Boumlou est séparé de la vallée du Mékong par un étroit chaînon calcaire traversé par la Nam Pakan. A partir de notre camp de base Ban Nathan nous avons, grâce aux locomotives du groupe, atteint 7,6 km en 4 jours. Le système de Tham Louang at-

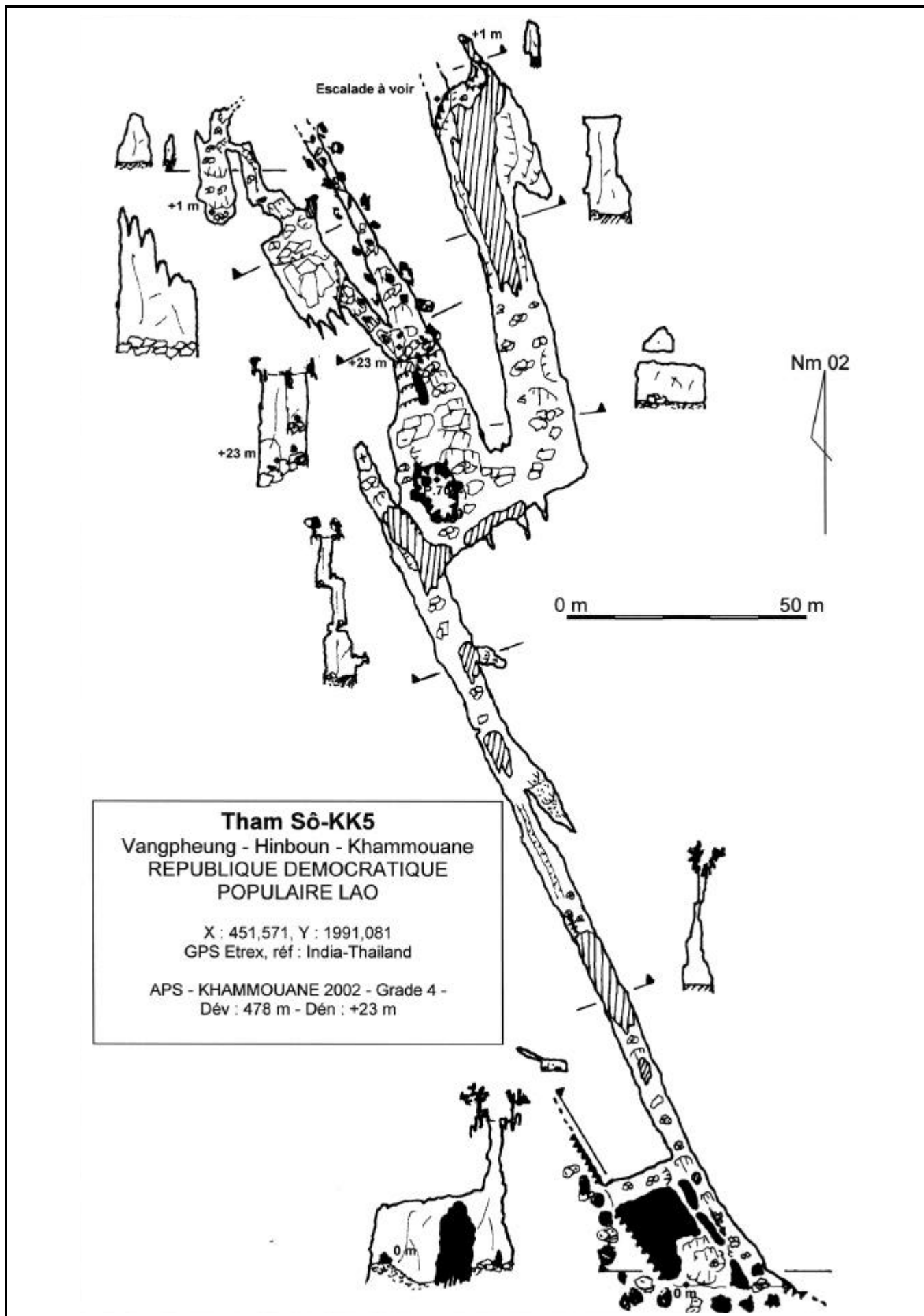
teint 4,2 km, avec des niveaux fossiles qui sont loin d'être terminés. Comme en de nombreux autres secteurs du karst, cette grotte tunnel permet l'accès aux habitants entre la plaine du Mékong et une dépression fermée du karst.

A proximité, le système de la Nam Pakan a été exploré sur 2,8 km : cette rivière qui sort en bordure nord du polje se perd ensuite sur sa bordure sud puis ré-surge avant de rejoindre le Mékong. La beauté des paysages justifie à elle seule le déplacement.

* Secteur de Ban Nathan à l'est de Mahaxai

Trois petites cavités seulement ont pu être vues pour moins d'un km de topo, suite à des problèmes administratifs d'autorisations non transmises et de période d'élection de l'Assemblée Nationale. Nous avons été priés de regagner nos pénates sur Thakhek en attendant que les choses se tassent.







Thamlom

* Nam Hinboun

Avec le renouvellement d'une partie de l'équipe, la seconde moitié de l'expédition va poursuivre les explorations sur l'imposante vallée de la Nam Hinboun. De nouveaux secteurs vont livrer plus de 5 km sur des cavités de dimensions plus modestes que celles auxquelles nous étions habitués les années précédentes. Néanmoins, et c'est relativement nouveau, plusieurs systèmes fossiles perchés vont être explorés, certains possédant de multiples et fort belles entrées en falaise. Certains secteurs prometteurs mais minés de la région restent malheureusement interdits en raison des risques.

* Arrière-pays de Thakhek

La quatrième semaine verra les derniers survivants continuer la prospection en limite du district vers Mahaxay et tomber encore 5,6 km dont 4,5 km pour le seul système de Tham Lom dans lequel 7 entrées et

plusieurs niveaux fossiles étagés seront explorés. Ce système étonnant à tout point de vue est appelé à devenir une référence sur les



ThamNeumKoun

plans spéléologique et scientifique et promet de belles études. Les relations administratives et amicales prendront également une part non négligeable de la fin du séjour, avec nos amis M. Kham et M. Sone, les autorités provinciales et les démarches à Vientiane pour les futurs projets de collaboration.

Bilan

Avec l'accent mis prioritairement cette année sur l'exploration et la topographie ce sont plus de 25 km qui ont été levés sur 33 cavités. On n'oubliera pas non plus une importante couverture photo et vidéo, ainsi que quelques collectes de faune, des analyses physico-chimiques et les habituelles observations de terrain. Ce nouvel apport complète donc ceux des diverses équipes qui sont intervenues depuis le début des années 90. Nous devons aussi un grand merci à nos partenaires et amis laotiens avec lesquels nous avons prévu de revenir dès l'an prochain.

Participants

François Brouquisse, Philippe Cassé, Anne Cholin, Jean-Paul Guardia, Philippe Mathios, Bastien Michau, Thierry Mongès, Bernard Monville, Manon Moreau, Alain Soubirane, David Wolozan, Marco Zambelli.
Partenaires laotiens : Vannivong Soumpholphakdy, Kham Nhang.

François Brouquisse
210 rue de l'École Normale – 33200 - Bordeaux

Gouffre du Pylône

Massif du Port de Salau,

Ariège.

X = 501,811
Y = 3049, 759
Z = 1875

Cavité mal pointée sur carte
IGN Top 25
Aulus-les-Bains 2048 OT
Commune de Couflens - 09
Développement : 705 m.
Profondeur : -201 m.

Historique :

Explorée dans les années 70 par le GS Couseran jusqu'à -65, la cavité est reprise dans les années 90 par la SSA-PO, suite à une escalade de Philippe Jarlan. Le gouffre quadruple alors son développement et sa profondeur passe à -201.

Accès :

Depuis Seix, prendre la

route vers le sud jusqu'à son terminus après Couflens et Salau. Passer la cabane de Pouill et continuer jusqu'à un abri au bord du chemin à la côte 1850. Depuis cet abri, poursuivre le sentier jusqu'au virage suivant et couper vers la gauche en direction du pylône le plus proche près duquel s'ouvre la cavité.

Description :

Un petit puits d'entrée se poursuit par un méandre pentu et étroit qui donne accès à un carrefour. Les deux galeries remontantes sont rapidement colmatées tandis que la galerie descendante et chaotique s'élargit notablement. Elle est coupée par une petite désescalade et comporte des galeries supérieures de faible extension. Puis, un peu avant -70, la galerie se rétrécit et il faut grimper de quelques mètres en opposition sur la droite pour retrouver le méandre. Celui-ci

est parcouru par une jolie petite rivière qui malheureusement se perd dans un laminoir tranchant et très étroit.

C'est par une courte escalade, juste après le laminoir, que l'on retrouve le méandre non actif. Très sinueux, il mène par une série de ressauts à la portion finale de la cavité composée d'un joli P41, suivit de quelques ressauts se désescaladant et d'un P 21. La base de ce puits est noyée et fut sondée jusqu'à -6.

Remarque : le calcaire marmorisé dans lequel se développe la cavité est de toute beauté mais forme des lames tranchantes qui peuvent être dangereuses notamment dans les verticales.

Flo GUILLOT
(flo.guillot@libertysurf.fr)

Annonce :

Rencontre des correspondants départementaux EFS est remise au

Week-end du 14 et 15 decembre 2002 en Ariège

Sous forme de sorties spéléos pendant la journée et débats en soirée.

Pour l'organisation pratique de ce week-end (Hébergement, nourriture)

Prendre contact avec Jean-marc HONIAT

Tél./fax : 05.61.04.71.42

Email : jeanmarc@horizonvertical.net

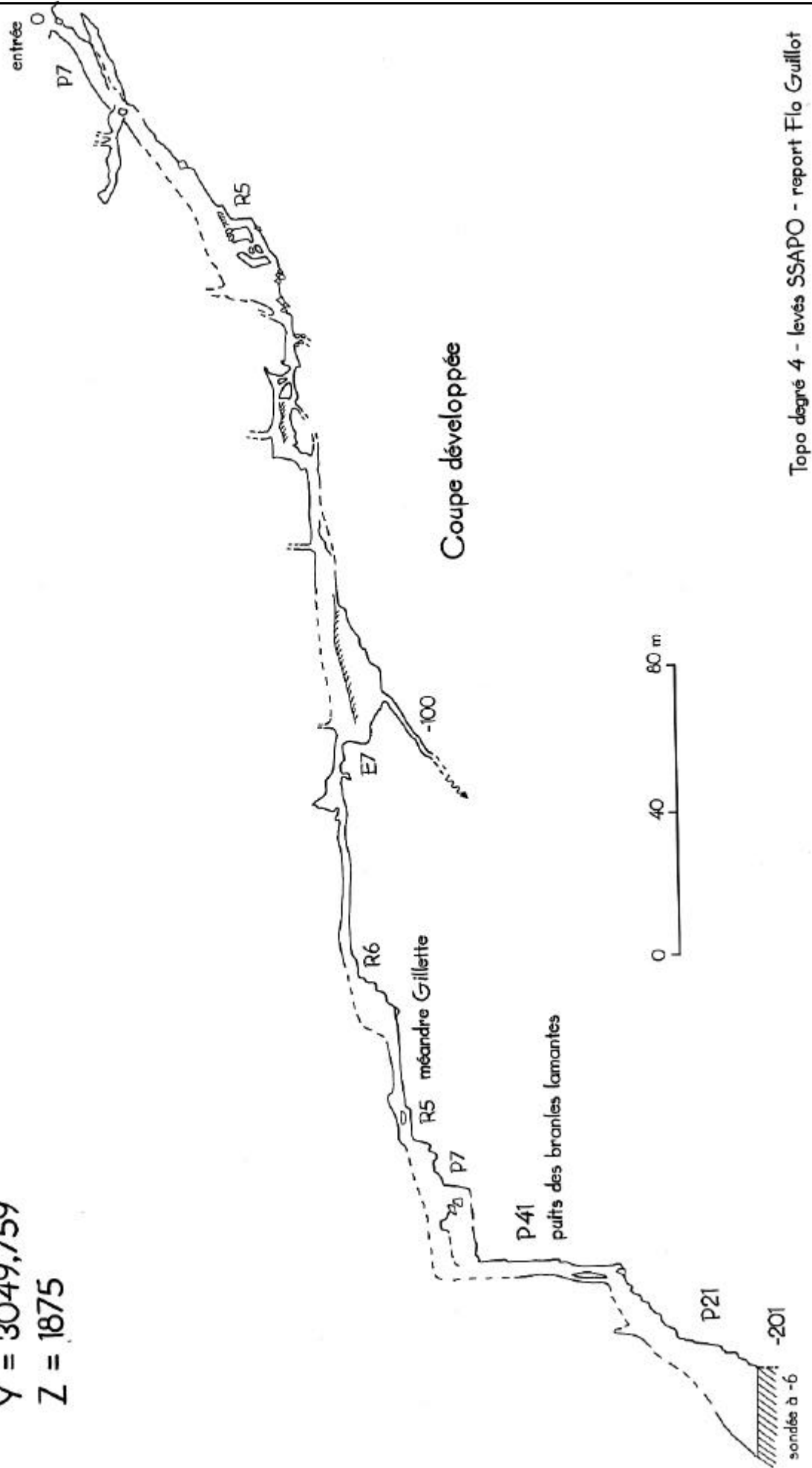
Gouffre du Pylône

Commune de Couflens - Massif du port de Salau - Ariège

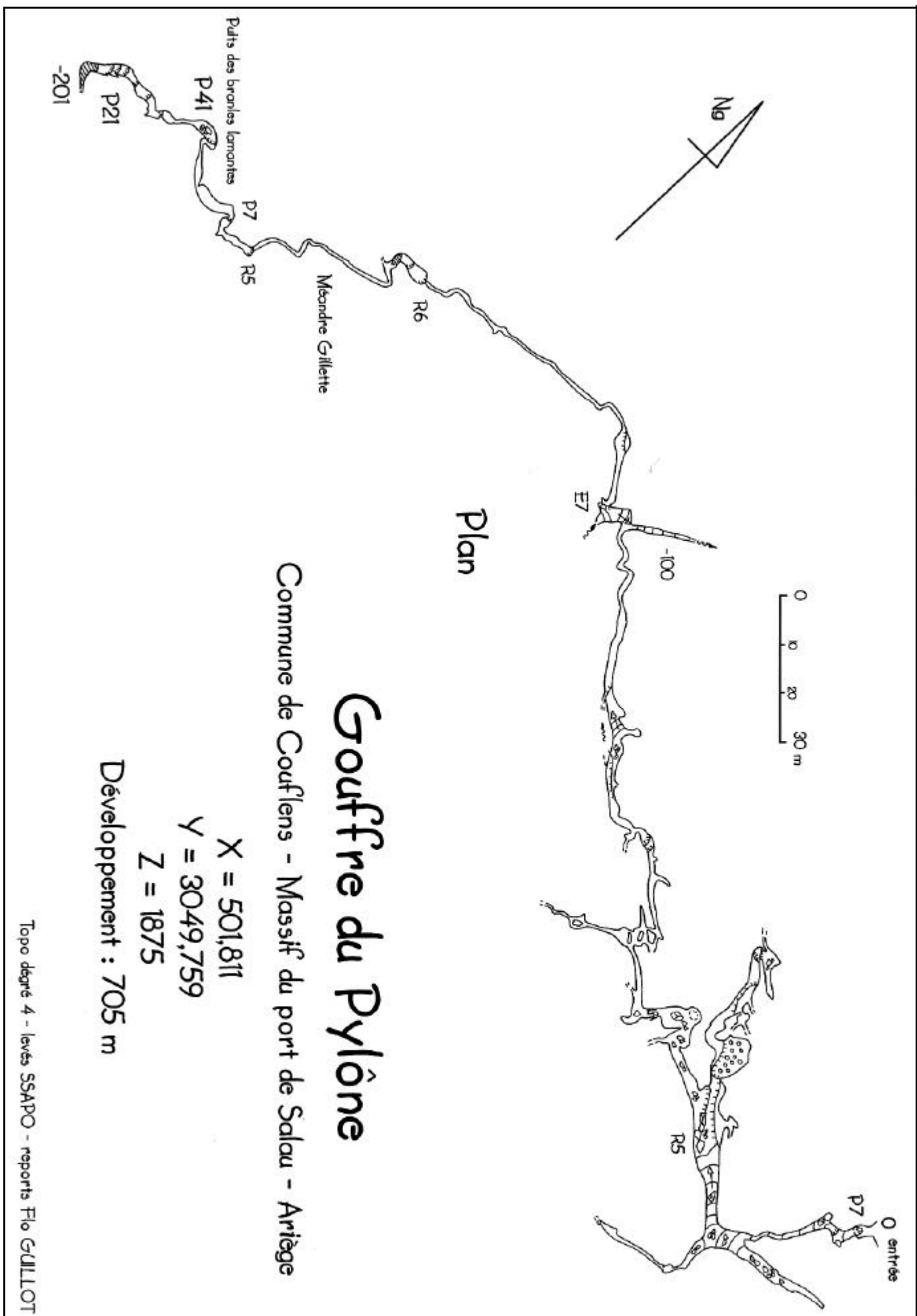
X = 501,811

Y = 3049,759

Z = 1875



Topo degré 4 - levés SSAPO - report Flo Guillot



Gouffre du Pylône

Commune de Couflens - Massif du port de Salau - Ariège

X = 501,811
Y = 3049,759
Z = 1875
Développement : 705 m

COLLOQUE NATIONAL CHAUVES-SOURIS

Château de Monteton, (Lot et Garonne)

16 et 17 Novembre 2002

Ses ambitions

Permettre aux spéléos motivés par le sujet « études et connaissance des chauves-souris » de croiser les expériences, connaissances et se donner des bases et les moyens de contribuer, avec les associations de naturalistes, à l'étude des chauves-souris.

Pour ce faire il y aura 3 temps dans ce colloque :

- 1) **Contribution à la connaissance des chauves-souris** par le biais de panneaux d'exposition, par des posters par des communications, par la présentation de documents vidéos ou photos.
- 2) **Visite de cavités** par petits groupes pour observation de la faune souterraine avec pour objectif identification des espèces présentes, positionnements sur topographie, mesures des paramètres propres à chaque cavité (température, hygrométrie, courant d'air, ...compte rendu et fiches de suivi par cavité, par espèce).
- 3) **Table rondes ouvertes à tous**, néophytes, spécialistes pour aboutir à une méthodologie validée, afin que la contribution par les observations en cavités se fasse avec une certaine rigueur et une certaine rigueur et une organisation qui en permettent l'exploitation. Il est important de définir les critères à prendre en compte par les observateurs lors d'une exploration et pour le suivi sur une cavité (trace d'occupation, ossement, présence d'animaux, topo, température, altitude, courant d'air, ...)

Pour un suivi des espèces et la réalisation de fiches inventaires (suivi par informatique accessible à tous), prise en compte de l'échelle d'une vallée, d'une région voire nationale ou internationale. Méthode pour permettre une détermination des chauves-souris pendant leur hibernation à partir d'une clé à créer.

Organisation départementale, régionale et nationale pour que les suivis sur sites soient assurés et permettent la collaboration et l'initiation de néophytes. Diffusion des travaux d'observation. Questions - réponses à l'usage des initiateurs et cadres spéléologues pour répondre aux nombreuses questions sur les chauves-souris que se posent les enfants et visiteurs de grottes. Cavités servant de nurseries.

Publication FFS

« **Identification des chiroptères de France à partir de restes osseux** » de Benoît Dodelin.

Clé de détermination des chauves-souris en hibernation à l'usage des spéléologue et naturalistes en cours.

Une cassettes vidéo viendra compléter cette publication.

Les actes du colloque reprendront à la fois les communications et les panneaux d'exposition, les posters, sans oublier les comptes rendus et les résultats des tables rondes. Les observations en cavité feront l'objets d'une publication afin de servir de références.

Indiquez vos intentions de participation, vos apports, vos attentes

Ce temps vous est consacré et sera la démonstration que la FFS contribue de façon significative à la connaissance des chauves-souris. Les spéléologues qui ont pour objectif la découverte et l'étude du milieu souterrain apporteront ainsi leur contribution dans ce domaine par leurs observations.

Christian Dodelin

Délégué chiroptères de la commission environnement FFS

Les Contacts : Inscription : Claire HENAFF : 05 56 21 36 75

Guy NICOLLAS : 05 53 96 51 94

Email : david.nicollas@libertysurf.fr

Clubs organisateurs : Spéléo club de Duras
Groupe Agenais de Spéléo
Groupe Spéléo Quercy Fumel

COUPONS INITIATIONS

Rappel : coupons d'initiation A tous les « Parrains »

C'est la Région Décentralisée Midi-Pyrénées qui gère les coupons d'initiation. A ce titre, commandes, règlement (à l'ordre du C.S.R. Midi-Py) et coupons doivent impérativement être envoyés à :

Michel SOULIER, 5 rue Bourdelle 82300 CAUSSADE.

Si vous envoyez des coupons à Paris ou à Lyon, ils me seront retournés avec un certain retard et vous aurez occasionné une perte de temps et d'argent à notre Fédération. Les coupons doivent être remplis correctement et lisiblement (c'est le rôle du « parrain » que d'y veiller) car ils entrent en saisie informatique pour le Nom, le Prénom, la date de naissance, le département d'origine du parrain (N° FFS) et le département d'origine de l'initié (relevé sur l'adresse, qui doit être complète).

N'oubliez pas d'indiquer la date de la sortie sur tous les coupons. Je ne rappellerai jamais assez que l'envoi du coupon doit se faire, au plus tard , la veille de la sortie, le cachet de la poste faisant foi. Attention aux jours de fermeture de la poste pendant lesquels votre enveloppe ne sera pas tamponnée et ne confiez jamais à quelqu'un d'autre le soin de poster la lettre à votre place : à coup sûr, il va oublier vos consignes ! Validité des coupons : 1 jour (coupon jaune), de 0 h à minuit, et pas plus ! Pour être correctement assuré lors d'un transport ou d'une sortie à cheval sur deux jours, il faut prendre 2 coupons. 3 jours (coupon vert), de 0 h le premier jour à minuit le dernier jour. Attention, faites le bon choix ! Et, pour m'éviter du travail, remplir un bon de commande (blanc) par carnet commandé.

Merci à tous, Michel.

*Dernière nouvelle : depuis le 1er octobre, changement de tarifs : 5 x 3 jours à 17,70 Euros
25 x 1 jour à 44, 50 Euros*

ABONNEMENTS SPELUNCA

Notre revue fédérale a, cette année, rattrapée son retard (1 trimestre) et de ce fait le premier numéro 2003 (N° 89) paraîtra en janvier. Donc, si vous vous inscrivez après le 10 janvier dernier délai (date d'envoi des étiquettes à l'imprimeur), vous risquez d'avoir un « trou » dans l'abonnement ... à moins que la fédé ne décide de faire don d'un numéro (il y a toujours peu d'inscrits en tout début d'année) ...

TELETHON 2002

A l'occasion du Téléthon 2002, un exercice secours sera organisé à Arbas (Haute Garonne), dans le réseau Trombe, le 7 décembre.

Cet exercice a pour but de faire découvrir le milieu souterrain à une personne handicapée.

Le rendez-vous est donné devant la mairie à 9h00.

Contact : Thierry VALENCOURT (Pt du CDS 31) : 05 61 75 13 07 ou 06 87 22 57 80

Bernard TOURTE : 06 08 75 95 29 fax : 05 62 57 02 26

A l'issue de la manifestation, un apéritif et un repas sera proposé par le foyer rural et les recettes seront reversées au profit du Téléthon.

On vous attend nombreux !!!

Les aides financières du CSR

Le Comité Directeur poursuit sa politique d'aides financières à la participation aux stages. Ainsi, ont été subventionnés lors de la dernière réunion de C.D. (15 septembre 2002) : Laurent RUIZ, Olivier GALIBERT, David NAMIA COHEN, Christian CABANIE, Thierry MAILLARD, Gaël ENAUD, Marc PERNET, Alexandre ANDRIEU, Cyril MARTINEZ, Michel BOF et Olivier GUERRARD pour un total de 575 Euros.

Le dossier de demande d'aides est à retirer au siège du CSR Midi-Pyrénées. A noter : les frais de déplacements ne sont pas pris en compte dans l'aide.

De plus, deux projets ont reçu une aide :

- Le Groupe Spéléologique des Pyrénées pour Une pré-expédition au Népal : 300 Euros
- Le CDS 12 pour l'expédition 2003 à Cuba : 500 euros

Il nous est aussi possible de dégager une ligne financière pour aider les structures ayant participé aux Journées de la Spéléologie. Pour cela, il nous faudrait un petit compte rendu publiable dans Spéléoc (par exemple , quelques lignes et une photo), un bilan financier de l'opération et les factures en votre possession .

Projet de compte-rendu de l'Assemblée Générale ordinaire du Comité de Spéléologie Midi-Pyrénées tenue le 14/04/02 à St-Girons

Ce compte-rendu sera soumis au vote pour validation lors de la prochaine Assemblée Générale.

La séance débute à 9 h par l'appel des grands électeurs. 74 grands électeurs sur 89 sont présents ou représentés, le quorum est donc atteint.

Tous les membres du Comité Directeur étaient présents.

Bernard TOURTE remercie pour leur présence :

- Claude MOURET, Vice-Président de la FFS
- Bernard LIPS, secrétaire général de la FFS
- Corinne ENGELBACH, Conseillère d'animation sportive, représentante de la DRDJS
- Gérard CAZES, Conseil Technique Sportif

Info de dernière minute : 3 grands électeurs ont démissionné de leur fonction, un vote sera donc rajouté à cette Assemblée Générale afin de les remplacer.

I. Rapport moral du Président

Bernard TOURTE lit son rapport moral – Cf. ci-après.

Une question est posée : la démission de 3 membres du Comité Directeur et d'une radiation ne marquent-elles pas un grand dysfonctionnement ?

Réponse : le rapport moral énonce bien l'activité importante du C.S.R., les 3 démissions sont dues au fait que ces personnes ont d'autres occupations et ne peuvent donc plus s'investir au niveau régional.

Le rapport moral est soumis au vote, il est adopté : 68 voix pour, 5 abstentions, 1 contre (74 votants).

II. Validation du compte-rendu

de l'Assemblée Générale 2001 (diffusé dans Spéléoc n°90)

Il est validé par 70 voix pour, 4 abstentions, 0 contre (74 votants)

III. Budget réalisé 2001 : Publié dans Spéléoc n°93

➤ Thierry LARROQUE présente le bilan financier.

Il précise :

- que la subvention FNDS reçue en 2001 a été plus importante que prévue.
- la fermeture de 5 comptes : 3 comptes SICAV, le compte environnement, un compte à la Poste.
- le passage sur un logiciel comptable MS Money.

Autres précisions et remarques :

- Les frais de déplacements du CTR ne font que transiter sur le compte du C.S.R.. Cela ne se reproduira pas en 2002.
- Les achats groupés paraissent déficitaires mais il faut prendre en compte des frais de fonctionnement ainsi que le stockage de matériel.
- Emplois : la cotisation du Centre de Gestion est prise sur le compte emploi-jeune. Il faudrait plutôt la prendre sur le compte fonctionnement général car il gère également le contrat emploi solidarité.
- Les comptes de la Commission Environnement et Scientifique sont compliqués à cause des nombreuses actions qui génèrent des dépenses avancées mais que les subventions ne couvriront que plus tardivement.

➤ Rapport des vérificateurs aux comptes. Cf. ci-après.

Suite à la vérification des comptes, il n'y a que quelques er-

reurs d'affectation. La modification des notes de frais qui a apporté une présentation plus détaillée sur les dépenses permet une meilleure transparence. Par contre un suivi régulier des vérificateurs aux comptes tout au long de l'année s'avère indispensable pour 2002 afin de ne pas être pressé par le temps avant l'Assemblée Générale et de permettre la mise en place d'une meilleure présentation des comptes.

Les grands électeurs demandent par ailleurs, d'avoir un document papier remis en début d'Assemblée Générale afin de mieux suivre la présentation des comptes.

➤ Vote du budget réalisé : il est adopté avec 64 voix pour, 10 abstentions, 0 contre (74 votants).

IV. Rapport d'activités du C.T.R. et intervention de Corinne ENGELBACH

➤ Gérard CAZES, C.T.R. présente son rapport d'activités 2001. Cf. ci-après.

➤ L'intervention de Corinne ENGELBACH porte sur 3 points :

- En plus du FNDS, la DDRJS accorde au C.S.R. une subvention pour l'expédition en Nouvelle-Guinée.

- Elle évoque la mise en place des commissions départementales des espaces, sites et itinéraires (CDESI) et l'importance de ces commissions.

- Elle nous informe d'une prochaine rencontre qui aura lieu le 20 juin à Toulouse sur le thème : quels équipements sportifs pour demain ?

V. Compte-rendu des Commissions

➤ Environnement : présentation des activités par Denise SOULIER et Delphine JACONELLI – cf. Spéléoc n°93.

Denise donne quelques précisions sur la Co/Environnement de la FFS : convention d'objectif avec le Ministère de l'Environnement, l'envoi du prochain Spéléoscope à tous les clubs, enquête sur les cavités rebouchées.

➤ Cotisations : Michel SOULIER fait le point sur les cotisations de l'année 2001.

Une question est posée à la DDRJS : lors des demandes FNDS ou des enquêtes, doit-on prendre en compte les coupons d'initiation (correspondant aux temporaires des autres disciplines) ? Réponse de C.E. : on peut les intégrer en le précisant par écrit.

➤ Spéléoc : 4 numéros sortent par an. Ce qui permet d'avoir la TVA à 5,5 %.

Rémy SOULIER informe les spéléos que certaines informations, même si elles peuvent être intégrées au bulletin, sont trop tardives compte tenu des délais d'impression et d'envoi. Il demande l'envoi des articles pour le prochain Spéléoc avant la fin mai (Speleoc 2^{ème} trimestre).

➤ EFS : Jean-Marc HONIAT est depuis peu responsable de la commission. Il espère la mise en place d'une équipe sans laquelle il ne pourra rien faire.

➤ Plongée : Marc PERNET informe que 4 CDS ont un correspondant plongée. Il présente ensuite le bilan d'activités de la commission.

➤ Audiovisuel : Olivier GUERRARD est responsable de cette commission depuis septembre. Il a effectué le recensement du matériel et films de la commission et

constate qu'il s'agit de documents anciens. Il a déjà pris plusieurs contacts afin d'actualiser ces documents. Son objectif est de pouvoir proposer d'ici cet été une liste de films et de photos disponibles. Un projet d'achat de visioprojecteur est en cours et sera soumis au vote lors de cette Assemblée Générale.

➤ Secours : poste vacant. C'est Bernard TOURTE qui assure le suivi jusqu'à ce qu'une candidature arrive. Il précise que plusieurs personnes seraient compétentes à ce poste.

Plusieurs négociations nationales ont eu lieu entre le SSF et la FFS ainsi qu'entre la FFS et la DDSC.

VI. Budget prévisionnel 2002

➤ Proposition d'augmentation de la part fixe régionale.

Proposition non retenue à l'issue du vote : 7 voix pour, 6 abstentions, 61 contre (74 votants)

➤ Avance de Trésorerie au CDS 31 pour un ouvrage sur le réseau Félix Trombe Henne Morte. Avance acceptée à l'unanimité (68 votants).

➤ Achat d'un visioprojecteur : vu le coût de l'achat (en moyenne 30 000 francs), le principe est soumis au vote de l'Assemblée Générale afin que le C.D. puisse prendre une décision si le budget 2002 le permet. Des demandes d'aides doivent être recherchées.

Accord de l'Assemblée Générale : 41 pour, 16 abstentions, 11 contre (68 votants).

➤ Budget prévisionnel 2002 présenté par Thierry LARROQUE. Il est adopté avec 52 pour, 3 abstentions, 0 contre (55 votants).

VII. Election des candidats aux postes vacants du Comité Directeur.

Deux candidats se présentent sur poste libre (pas de candidatures pour le poste de médecin et sur les deux postes féminins) : Philippe BENCE et Sylvain BOUTONNET.

69 votants.

Philippe BENCE est élu avec 65 voix

Sylvain BOUTONNET est élu avec 68 voix.

VIII. Election des vérificateurs aux comptes pour l'année 2002.

Deux candidats se présentent : Joël DOAT et Pierre CASSAN. Ils sont élus à l'unanimité (69 votants).

IX. Election des grands électeurs (sur les postes libérés en cours d'année)

Trois postes sont vacants.

Maurice DUCHENE, Jean-Pierre MARCHE et Michel SOULIER se présentent, ils sont élus avec :

- 58 voix pour Maurice DUCHENE
- 66 voix pour Jean-Pierre MARCHE
- 66 voix pour Michel SOULIER (69 votants)

Assemblée Générale Extraordinaire

Nombre de votants 54/89 (pas de procuration).

La proposition de modifications des Statuts et de mise en conformité du règlement intérieur avec les statuts, (voir Spéléoc n°93), sont adoptées à l'unanimité.

Compte-rendu réalisé par
Delphine JACONNELI

Nouveau !

En vente en souscription au CDS 31

Réseau Félix Trombe / Henne-Morte

Massif d'Arbas

Cent quarante planches topographiques au 1/1000 e des 103 km de galeries de ce réseau, le plus long de France, sont le coeur de cet ouvrage relié grand format sur papier couché.

S'y rajoute plus de 100 pages de récits d'explorations, d'histoires diverses et surtout un historique « croustillant » au travers d'un index détaillés des 500 noms de galeries, puits, salles... donnés par les spéléologues depuis un siècle.

Cet ouvrage est réalisé, sous l'égide du STEKA (Synthèse Topo Explo du Karst d'Arbas - commission du CDS 31) par Sylvestre Clément et Pierre Vennarecci.

Sortie prévue : Noël 2002

Tarif souscription
23€'ouvrage

.....

Bon de Souscription à adresser à :
Sylvestre Clément - ancienne gendarmerie - 31160 Arbas
05 61 90 44 35 - sylvestreclement@wanadoo.fr

Nom :

Prénom :

Adresse :

Ouvrage Réseau Félix Trombe / Henne-Morte (23 €) - Quantité :

Je joins un chèque de € à l'ordre du CDS 31

Cocher la case pour recevoir une facture

Les prix sont donnés port compris